Mission archéologique française à Paphos, Chypre. Second programme de recherches quadriennal sur la colline de Fabrika au Nord-Est de la ville antique de Nea Paphos. 2e campagne 25 mai-27 juin 2015

Claire Balandier

▶ **To cite this version:**

Claire Balandier. Mission archéologique française à Paphos, Chypre. Second programme de recherches quadriennal sur la colline de Fabrika au Nord-Est de la ville antique de Nea Paphos. 2e campagne 25 mai-27 juin 2015. [Rapport de recherche] UMR 8210 ANHIMA; Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. 2015. hal-01404172

HAL Id: hal-01404172
https://hal.science/hal-01404172

Submitted on 28 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MISSION ARCHEOLOGIQUE FRANÇAISE À PAPHOS, CHYPRE

Second programme de recherches quadriennal

BILAN DE LA DEUXIÈME CAMPAGNE

25 mai- 27 juin 2015

par Claire Balandier, chef mission
Maître de Conférences habilitée à diriger des recherches en archéologie et histoire des mondes anciens

Paphos, colline de *Fabrika*. Canal de conduite en terre cuite taillé dans la roche.

Avec le soutien :

- du Département des Antiquités de Chypre
- de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- du Laboratoire Anthropologie et Histoire des Mondes Anciens (UMR 8210)
-du Laboratoire d'Archéologie de l'Ecole Normale Supérieure (Archéologie d'Orient et d'Occident) – (UMR 8546-9 Archéologie Urbaine de l'Orient Hellénisé)

MISSION ARCHEOLOGIQUE FRANÇAISE À PAPHOS, CHYPRE

SECOND PROGRAMME DE RECHERCHES QUADRIENNAL

RAPPORT DE LA DEUXIEME CAMPAGNE

25 mai-27 juin 2015

par Claire Balandier, chef de mission

Introduction

La deuxième campagne de fouilles du second quadriennal de recherches de la Mission archéologique française à Paphos (Ma*f*aP) s'est déroulée du 25 mai au 27 juin 2015 avec un effectif français de deux chercheurs, sept étudiants en licence d'Histoire et un étudiant en Master Patrimoine en stage de formation, renforcé par la collaboration d'une anthropologue américaine de la Mission du Kourion Urban Space Project, d'étudiants en archéologie américains et d'ouvriers chypriotes.

La particularité de cette campagne est qu'elle a consisté à la fois en recherches archéologiques dans le cadre de nos fouilles programmées, mais aussi en fouilles préventives, effectuées sur la colline que nous fouillons, à la demande du Département des Antiquités de Chypre et en collaboration avec ce dernier. En effet, il nous a été demandé par la directrice, Mme Marina Solomidou-Ieronimidou, de procéder non seulement à une fouille préventive en limite nord-est de la colline de *Fabrika* en raison de l'élargissement du carrefour routier et de la réalisation d'un rond-point, mais aussi à une série de sondages en lieu et place des piliers qui soutiendront la future passerelle piétonne qui doit relier la colline de *Fabrika* à la partie du site aujourd'hui protégé (dite « parc archéologique »). Enfin, en cours de campagne, Mme M. Solomidou-Ieronimidou nous a demandé de procéder à d'autres sondages à l'emplacement des futurs piliers qui soutiendraient la nouvelle toiture de la mosaïque hellénistique préservée au sommet de la colline, au sud-ouest.

Pour cela, douze ouvriers ont été mis à la disposition de notre mission et nous avons continué à bénéficier du soutien des archéologues-techniciens du Musée archéologique de Paphos, Andréas Michaelides et Néoptolémos Demetriou et de deux ouvriers du Département des Antiquités qui ont procédé au débroussaillage des zones à fouiller ; deux autres ont assisté le restaurateur, Sotiris Chrysanthou, lorsque nécessaire, notamment pour retailler des blocs.

Ces circonstances nous ont ainsi conduits à revoir notre stratégie de fouilles :

-Les travaux routiers ayant commencé quelques jours avant notre arrivée, nous avons immédiatement entrepris la fouille préventive dans le secteur du carrefour routier.

-Au nord de la colline (chantier A), nous n'avons pu poursuivre la fouille de la carrière et de la recherche du rempart Nord au nord-ouest du bâtiment romain (opération 1 du plan quadriennal) , mais celle-ci avait été l'objet de notre campagne automnale en 2014 ; en revanche, nous avons beaucoup avancé dans la fouille du bâtiment romain, ainsi que sur la plateforme dominant celui-ci au sud-est.

-Au sud de la colline (chantier B), le dégagement de l'aqueduc n'a pas été poursuivi, comme nous l'envisagions, mais ses abords ont été fouillés où une canalisation perpendiculaire a été mise au jour à l'ouest. Nous n'avons pu nous étendre dans ce secteur, en raison de la demande qui nous a été faite, en cours de campagne, de procéder à des sondages préventifs aux abords de la mosaïque hellénistique. La toiture qui protège cette mosaïque isolée doit être remplacée par une structure plus moderne nécessitant que de nouveaux piliers soient implantés : c'est pourquoi nous avons procédé à une série de sondages tout autour.

Ces journées de travail d'ouvriers et de techniciens consacrées à notre mission représentent une contribution d'environ 6 000 € de la part du Département des Antiquités de Chypre.

Par ailleurs, la Mairie de Paphos a bien voulu financer l'évacuation des importants déblais de la fouille, nous épargnant une dépense d'environ 2 500,00 €.

Fig. 1. Vue aérienne de la colline de *Fabrika* (©Google earth) : emplacement des zones de fouilles programmées (chantiers A et B) et fouilles préventives réalisées en collaboration avec le Département des Antiquités de Chypre.

I. Fouilles archéologiques programmées

Les opérations de fouilles archéologiques se sont déroulées à la fois au Nord (chantier A) et au Sud (chantier B) de la colline de *Fabrika* située au nord-est de la ville antique de Paphos, au cœur de la station balnéaire de Kato Paphos.

-Chantier A. Ouverture d'un secteur de fouilles au Nord-Est de la colline de *Fabrika* (opérations 1, 2 et 3).

Cette zone, située à l'Est des vestiges de la maison augustéenne et dans l'axe des vestiges du rempart comme de ceux de la galerie souterraine d'approvisionnement de la citerne semblait être un secteur clef pour mieux comprendre le lien entre le rempart, la maison augustéenne et l'approvisionnement en eaux de ce secteur de la ville.

La nécessité d'effectuer des fouilles préventives au Nord-Ouest (travaux du rond-point), à l'Ouest (emplacement des piliers de soutènement de la passerelle piétonne) et au sud-ouest de la colline (élargissement de la toiture de protection de la mosaïque hellénistique) a conduit à reporter les travaux de vérification de la présence du rempart Nord, éventuellement repéré en négatif (opération 1 du programme de recherches quadriennal) pour se concentrer sur deux opérations principales :

-1. Tenter de préciser l'extension du bâtiment augustéen vers le Nord et l'Est (opération 2 du quadriennal)

-2. Poursuivre la fouille du bâtiment allongé dont la première assise et les fondations ont été mises au jour à l'extrémité septentrionale du plateau Nord-Est de la colline de *Fabrika*.

1. Extension du bâtiment augustéen vers le Nord et l'Est

En octobre 2014, nous avions obtenu du Département des Antiquités de Chypre, sous l'égide du Ministère des Travaux publics, l'autorisation de supprimer la voie d'accès méridionale à la colline de *Fabrika* (rue Ayia Kyriaki sur le cadastre) sous laquelle se prolongeaient le bâtiment romain que notre mission a commencé à mettre au jour en 2010. Grâce à l'aide de la Municipalité de Paphos et à des moyens mécaniques appropriés, le résidu d'asphalte ainsi que le niveau de terre mêlée de pierres très damé, très épais au nord, ont pu être enlevés **(fig. 2 et 3)**, révélant un nouvel espace (8) délimité par les murs M21, 22 et 23 **(fig. 4)**. Le mur Nord est détruit, mais se devine dans la berme Est **(fig. 5)**. Le mur visible en coupe dans la précédente berme Est est plus tardif : il a été construit après la destruction de l'espace 8 **(fig. 6)**.

Fig.2. Vue de la voie d'accès au sommet de la colline et de l'extrémité orientale du chantier après retrait de la décharge (dans l'ombre) et espaces 6 et 7 non fouillés (au soleil). Vue vers le sud.

Fig. 3. Mise en évidence de la roche (en haut à l'arrière-plan) et d'un mur M21 appuyé contre elle et de ses retours vers le Nord M. 22 (à droite) et M. 23 (à gauche dans la berme de l'ancienne route). En haut à droite, le mur hellénistique englobé dans le remblai retenu par le mur M2 bis de la maison romaine. Vue vers le Sud.

Fig. 4. L'angle intérieur des murs M21 E/O (à gauche) et M22 N/S (à droite). Vue vers le sud-ouest.

Fig. 5. L'angle intérieur des murs M21 (à droite) et M23 (à gauche). On devine, dans la berme, en coupe, le mur Nord de l'espace, M.24, en partie basculé (vue rapprochée à droite).Vue vers l'est.

Fig. 6. Limite Est de la fouille en 2014 : le mur M20 tardif (à gauche) et M18 à droite de la coupe. Vue vers le Sud-Est.

La poursuite de notre travail dans ce bâtiment a été guidée par deux nécessités :

D'une part, tenter de déterminer la limite orientale du bâtiment afin de donner des indications de surface à protéger aux architectes en charge de la toiture de protection projetée par le comité « Paphos capitale européenne de la culture 2017 » ;

d'autre part, travailler en synchronisation avec le restaurateur du bâti, M. Sotiris Chrysanthou, afin que les murs des pièces mises au jour puissent être restaurés au fur et à mesure de la fouille de celles-ci (voir ci-après la partie de ce rapport consacrée à la restauration).

Ont ainsi été fouillés les espaces suivants présentés ici dans l'ordre chronologique de travail **(fig. 7)**:

-l'espace 1 (délimité par les murs M2, M10 et M6 et 8)
-l'espace 2 (délimité par les murs M2bis, 12, 13 et 14),
-l'espace 7 (au nord des murs M15 et M18 et à l'ouest de M12)
-l'espace 5 (délimité par les murs M2bis, 14, 15 et 16),
-l'espace 8 (à l'est de M12, au nord de M21)

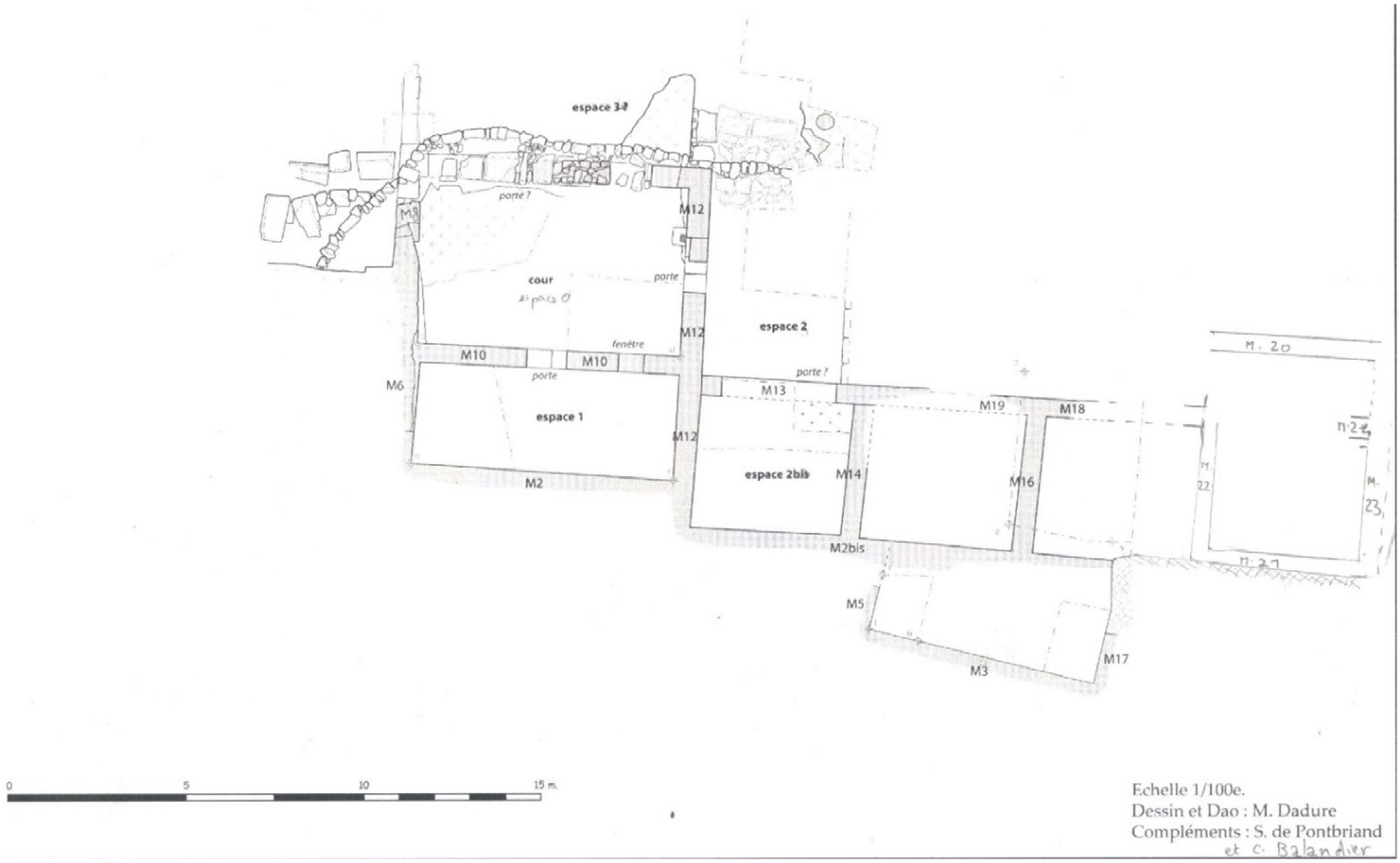

Fig. 7. Plan orienté (Nord en haut) du bâtiment romain au Nord de la colline de *Fabrika*. Etat en juin 2015.

. Achèvement de la fouille de l'espace 1 : retrait de la couche d'effondrement antique du mur M2

L'espace 1 mis au jour en 2010 avait fouillé jusqu'à la roche (2011 et 2012), mais l'effondrement antique du mur M2 avait été laissé en place dans l'angle sud-ouest de la pièce. Afin que le restaurateur puisse consolider la face du mur M2 sur toute sa hauteur et toute sa longueur, il convenait de fouiller cet effondrement laissé en place pour ne pas fragiliser le mur, précisément en un point où il avait montré des faiblesses structurelles dès l'antiquité. Dans la couche même de destruction, dans l'angle, est apparue une poche cendreuse **(fig. 8 et 9)**.

La couche de destruction et la poche cendreuse recouvraient un emmarchement, taillé dans la roche, sur lequel s'appuyait l'élévation du mur M2. Cet emmarchement comportait encore de l'enduit peint en place sur sa face visible **(fig. 10)** : il était donc visible dans la pièce lorsque celle-ci était en usage. Les constructeurs ont clairement réutilisé un mur antérieur : en effet, l'emmarchement n'a pas la même épaisseur sur toute la longueur visible. S'il avait été aménagé au moment de la construction de M2 pour lui servir d'assise, on peut supposer que les constructeurs auraient fait en sorte que sa partie visible soit de la même épaisseur sur toute sa longueur.

Résultat : l'achèvement de la fouille de l'espace 1 a confirmé non seulement son abandon et son remblaiement après l'effondrement d'une partie du mur M2, mais aussi que cette pièce avait été aménagée en un lieu non vierge : l'emmarchement, qu'il s'agisse d'un vestige de niveau d'extraction de la pierre ou de l'assise de fondation d'un mur antérieur, témoigne de l'utilisation de ce secteur avant la construction de ce bâtiment.

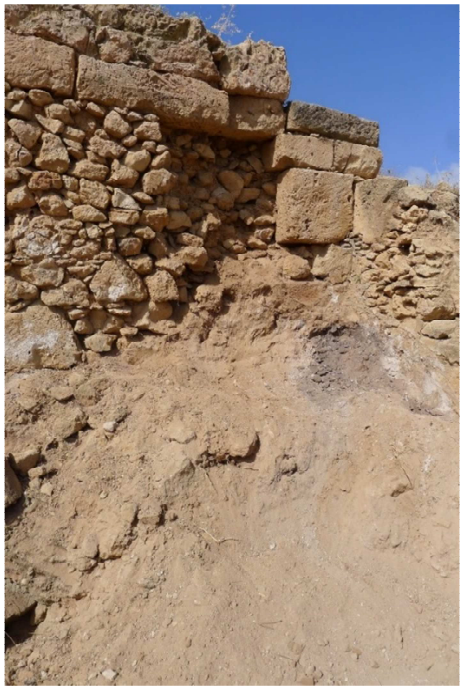

Fig. 8 et 9. Espace 1. Effondrement antique du mur M2 en cours de fouilles. Poche cendreuse. Vue vers le Sud.

Fig. 10. Espace 1. L'emmarchement en cours de dégagement. Vue vers le Sud.

. Fouille de l'espace 2

Dans l'espace 2, la fouille du remblai a aussi été poursuivie à partir du niveau d'arrêt de 2014 **(fig. 11)**.

Fig. 11. Reprise de la fouille du remblai de la pièce 2 sur le niveau d'arrêt de 2014. Vue vers le Sud.

Ce remblai était fortement contaminé par la décharge sauvage qui s'était développée sur les ruines du bâtiment. Pour recevoir les ordures, des fosses avaient vraisemblablement été creusées à travers le remblai de la pièce qui est préservée sur environ 1m de large contre le mur ouest et en partie contre le mur Sud **(fig. 12)**.

Fig. 12. Sous la décharge, un remblai est mis au jour dans la partie sud-ouest de la pièce. Vue vers le Sud.

Dans la partie orientale de la pièce, la fosse de la décharge s'enfonçait plus profondément dans le remblai de la pièce et a vraisemblablement détruit le niveau d'usage antique. Les ordures de la décharge sont mêlées au remblai de la pièce : un fragment architectural (demi colonne) recouvert d'enduit peint résiduel est mis au jour dans le remblai mêlé de pierrailles et de déchets **(fig. 13)**.

Fig. 13. Fragment architectonique recouvert d'enduit peint.

La roche, nivelée, a été atteinte **(fig. 14 et 15)** : dans l'angle nord-est de a pièce, la roche est entaillée : il s'agit de traces d'extraction de blocs. Le mur M2 a été fondé sur des vestiges de fronts de taille et le mur Est a été bâti contre un front de taille inférieur. La pièce 2 a donc été aménagée sur le fond d'une carrière.

Fig. 14 et 15. Espace 2. Fond de carrière sur lequel ont été bâtis les murs de la pièce. Vue vers le Sud et Sud-Est.

Dans la partie orientale de la pièce, le remblai a été conservé contre le mur Est et une partie du mur Sud **(fig. 16 et 17)**. Il est constitué d'une terre assez fine, mêlée de fragments d'enduits peints.

Fig. 16 et 17. Espace 2. Remblai résiduel dans la partie occidentale de la pièce. La décharge a détruit ce remblai jusqu'à la roche dans la partie orientale de la pièce. Vues vers le sud-est et vers le sud-ouest.

À 1 m au Nord du mur M2, est mis au jour un résidu de radier de sol en place **(fig. 18 et 19)**. Il s'agit du premier indice de niveau d'usage en place, mais celui-ci est totalement détruit dans le reste de la pièce.

Fig. 18 et 19. Vestiges résiduels du radier du sol de la pièce 2 et détail. Vue vers l'Ouest.

.Fouille de l’espace 7

Cet espace se trouve au Nord de l’alignement de pièces délimitées au sud par le long mur de soutènement M2-M2 bis. Sa limite nord est encore inconnue, mais, au sud, il est délimité par les murs Nord des espaces 5 et 6 **(fig. 7)**. Le mur Nord de l’espace 5 avait été repéré en surface dès 2012, mais n’avait pas été dégagé de façon à ne pas le fragiliser. L’épais remblai compact (pierraille puis terre) qui dissimulait sa face Nord a été retiré manuellement : un fragment de chapiteau ionique a été découvert, similaire à celui découvert en 2010 dans le même secteur. Le prolongement du dégagement du mur vers l’Est a fait apparaître un piédroit, en partie *in situ* et en partie basculé **(fig. 20)**, indiquant l’emplacement de la porte desservant l’espace 5.

Fig. 20. Dégagement de la face du mur M. 19 délimitant l’espace 7 au sud : mise en évidence du piédroit d’une porte. Vue vers le Sud.

Le mur Nord de la pièce 6 (M18) avait été en partie dégagé en 2014, mais il était nécessaire de vérifier s’il se prolongeait bien en direction de l’Est et s’il était lié au mur M. 22, ponctuellement repéré en surface en 2014, mais non fouillé. La présence de vestiges architectoniques dans le remblai recouvrant cet espace était également prometteuse (fût de colonne) : on pouvait espérer que la décharge n’ait pas entamé le niveau d’abandon **(fig. 21)**. C’est ce qui nous a conduits à ouvrir une zone de fouilles dans la partie orientale de l’espace 7 **(fig. 22)**, à la fois pour rechercher le prolongement vers l’Est de M19, pour tenter de mettre au jour la face Ouest de M. 22 et de découvrir le sol d’usage de l’espace 7.

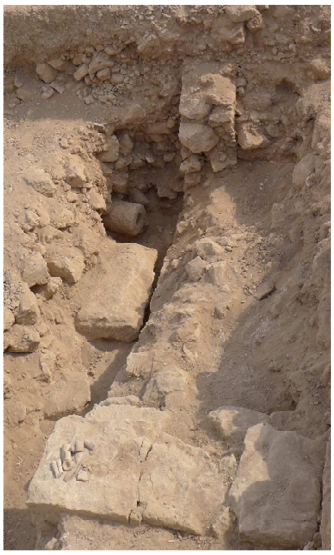

Fig. 21. Le dessus du mur M18 en cours de dégagement : fût de colonne dans le remblai recouvrant l’espace 7.

Fig. 22. L’espace 7 en cours de dégagement : retrait du remblai. Recherche du dernier sol d’usage. Vues vers l’Est.

Dans le remblai pierreux recouvrant le prolongement de M. 18 vers l'est, ont été mis au jour un bloc comportant de l'enduit peint décoré **(fig. 23)**.

Fig. 23. Bloc recouvert d'enduit peint.

Il a ensuite fallu retirer manuellement le fond de la décharge mêlée à la partie supérieure du remblai ancien du secteur **(fig. 22)**. Ce remblai comprenait, en plus du fût de colonne, des fragments de conduites hydrauliques en terre cuite, une anse de *pithos* avec inscription incisée dans la pâte avant cuisson **(fig. 24)**, un fragment de base moulurée **(fig. 25)**.

Fig. 24. Bord de pithos inscrit.

Fig. 25. Fragment de base moulurée.

La roche a été atteinte sans qu'aucun sol d'usage de l'espace 7 n'ait pu être mis au jour. La roche n'est pas aplanie de façon régulière et comporte des sillons d'extraction **(fig. 26 et 27)**, témoignant, encore une fois que ce secteur de Paphos était une carrière avant d'être habité.

Fig. 26 et 27. Espace 7. La surface de la roche mise à nu présente des sillons d'extraction et le négatif de blocs. Vue vers l'Est.

Pour poursuivre la fouille et mettre au jour les vestiges du mr M.22, il est nécessaire de détruire toutes les couches de remblais et de destruction qui soutenaient l'ancien chemin d'accès au sommet de la colline (rue Ayia Kiriaki sur le cadastre), que nous avons eu l'autorisation de détruire pour fouiller le prolongement du bâtiment vers l'Est. Aussi, pour sauver les informations données par cette coupe stratigraphique, une série de photos et un relevé manuel de celle-ci sont effectués **(fig. 28 et 29)**.

Fig. 28. Coupe stratigraphique (N/S) à l'Est de l'espace 7 entre les murs M21 au Nord (à gauche) et M22 au Sud (à droite). Vue vers l'Est.

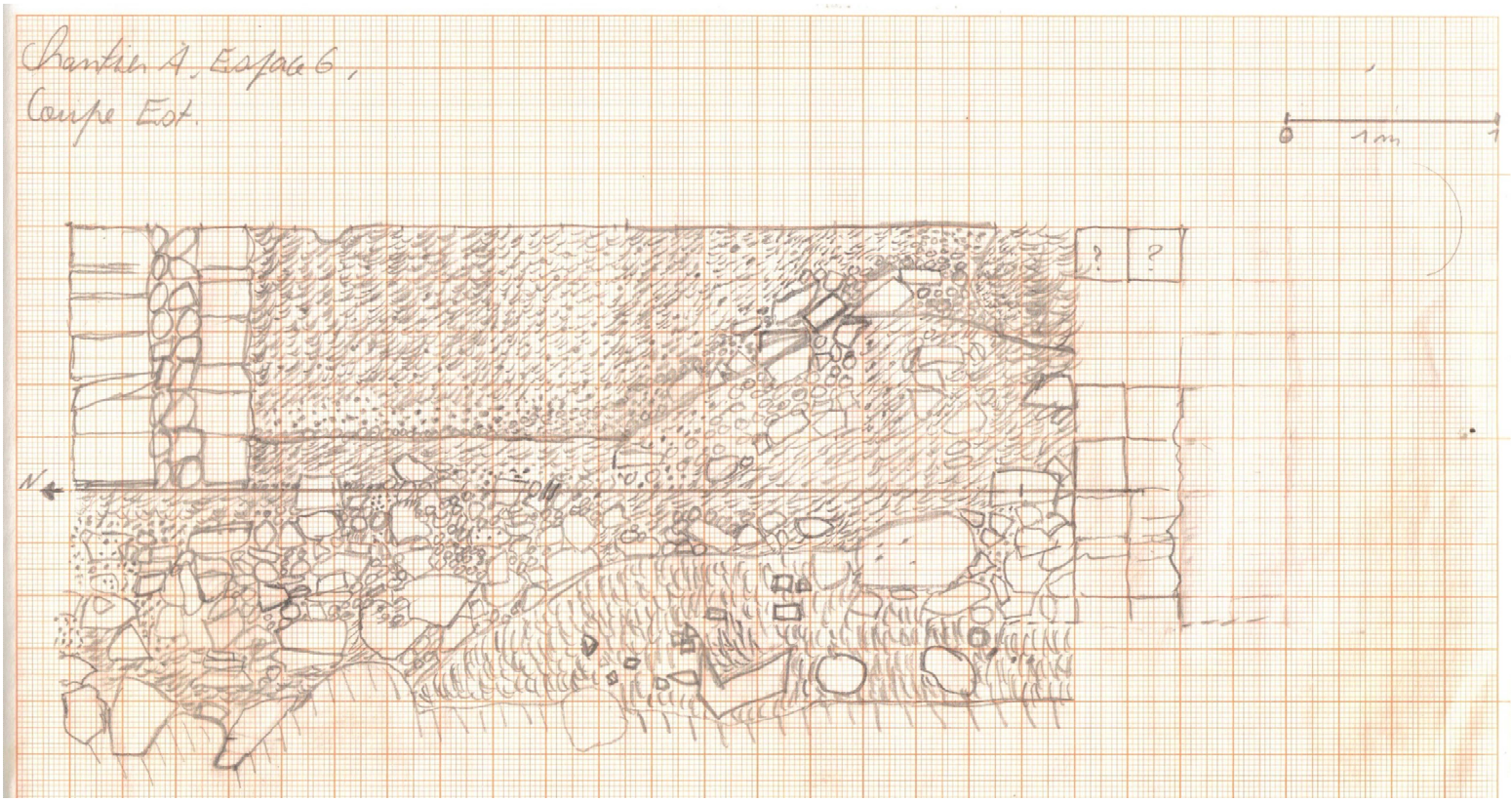

Fig. 29 Relevé de la coupe stratigraphique (N/S) à l'est de l'espace 7 (réalisé par J. Daillet, étudiant de L2).

Après retrait manuel du fond de la décharge, la fouille du remblai ancien a permis de dégager les faces du prolongement du mur M18 vers l'Est **(fig. 30 et 31)**.

Fig. 30 et 31. Le mur M18 en coupe avant et après retrait du remblai. À droite, bloc avec enduit peint en place. Vues vers l'Est.

La découverte, immédiatement au sud de la face Sud de M18, d'un bloc perpendiculaire, apparemment non loin de son lieu de pose d'origine, comportant de l'enduit peint était un indice important de l'emplacement précis d'un mur perpendiculaire M22. Pour déterminer l'épaisseur de ce mur, il fallait procéder au nettoyage du sommet du mur, depuis sa jonction au sud avec le mur Est-ouest M.21 jusqu'à sa jonction avec le mur M18 au nord **(fig. 32)**.

Fig. 32. Dégagement de surface du mur M22 lié au mur M18 au Nord (premier plan) et au mur M21 au Sud. À droite (ouest) du mur M22, l'espace 6 a été vidé de la décharge jusqu'au remblai, faisant apparaître la face du mur M2bis et la paroi rocheuse contre laquelle celui-ci s'appuie ainsi que le haut du mur perpendiculaire M16 limite ouest de la pièce. Vue vers le Sud.

Le nettoyage du haut du mur M22 a confirmé que, au sud, il prenait appui contre le mur M21, appuyé contre la roche verticale **(fig. 4)** et que, au sud, il n'était pas lié à M18 et s'interrompait 1 m avant la face sud de ce dernier : une porte a ainsi été identifiée **(fig. 7 et fig. 35**). Il fallait procéder à la fouille de l'espace 8, révélé sous l'ancienne voie d'accès Nord au sommet de la colline.

Fig. 35. La porte à travers le mur M22 après dégagement de la face Est du mur. Vue vers l'Ouest.

.Fouille de l'espace 8

Le retrait de l'ancienne route en octobre 2014 avait vite mis au jour le sommet d'un mur M21, appuyé contre la roche. Les constructeurs de ce mur ont pris appui et ainsi habillé ce qui semble correspondre aux vestiges d'une paroi d'extraction de l'ancienne carrière. Sur le haut des vestiges de ce mur et contre le haut de la paroi rocheuse, sur lesquels s'appuyait l'ancienne route, ont été mis au jour

des ossements humains très endommagés **(fig. 36)**. Il apparaît qu'en creusant, les hommes qui avaient voulu inhumer des défunts dans ce secteur aient atteint très vite les vestiges du mur M21 sur lequel ils ont déposé au moins un individu défunt, le haut de la paroi rocheuse servant de limite méridionale à la tombe. D'autres fragments d'ossements humains trouvés à proximité montrent que la nécropole identifiée en 2009 quelques dizaines de mètres plus haut (trois tombes avaient été mises au jour creusées dans le remblai hellénistique, retenu par le mur M2-M2 bis du bâtiment romain) se prolongeait vers le nord-est. Un tibia humain était également visible dans la berme de la limite de fouille 2014, dans le remblai sur lequel reposait l'ancienne voie d'accès méridionale à la colline **(fig. 37)**.

Fig. 36. Restes d'une sépulture humaine sur le sommet du mur M21 (vue vers l'Est).

Fig. 37. Tibia humain dans le remblai de l'ancienne route, contre la face Nord du mur M.18 (vue vers le sud-est).

La fouille de l'espace 8 a été entamée. On a dégagé une partie du remblai de pierraille dans le quart sud contre la face du mur M21 et mis en évidence ses angles avec M. 22 à l'ouest et M23 à l'est **(fig. 38)**.

Fig. 38. La face du mur M21 lié au mur M23 à l'est (à gauche) et au mur M22 à l'ouest (à droite). Vue vers le Sud.

La face du mur M21 est constituée de petites pierres non taillées liées à la terre, mais est renforcée aux angles par des blocs taillés. Le mur M21 ne semble pas lié avec le mur M22 qui paraît venir s'appuyer contre les assises de blocs taillées dans l'angle **(fig. 39)**. En revanche, le mur M23 semble lié à M21 **(fig. 40)**.

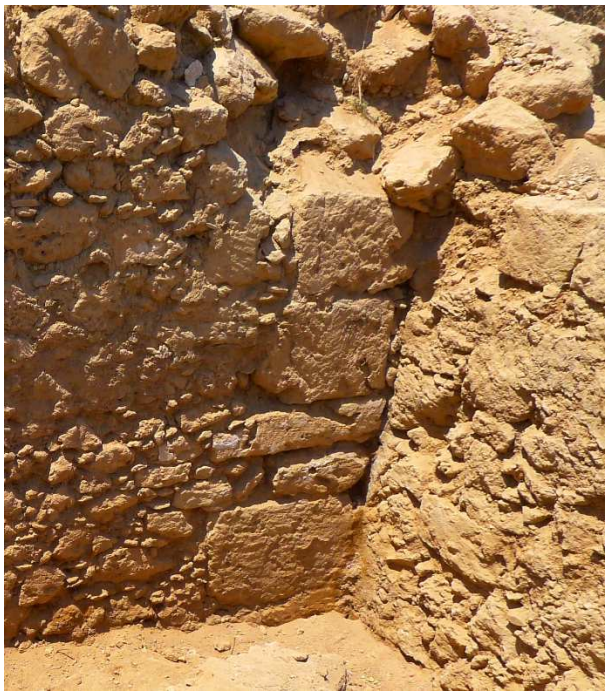

Fig. 39. M. 22 (à droite) paraît s'appuyer contre le pilier d'angle de M21.

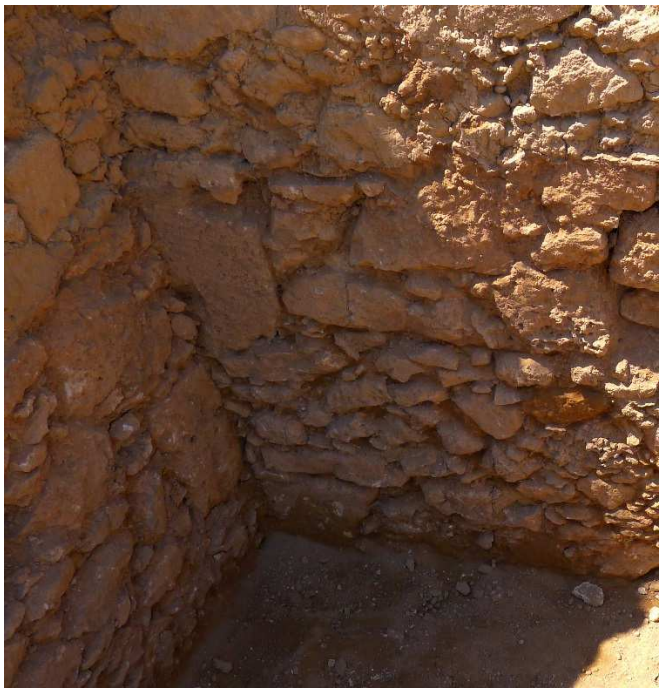

Fig. 40. M21 et M22 (à droite) paraissent liés.

Fig. 41. La face visible (ouest) du mur M23 lié à M21 (à droite). Vue vers le Sud.

Le mur M23 est fortement endommagé, construit également de pierres non taillées et de petites pierres de calage **(fig. 41)**. On observe quelques blocs de taille de part et d'autre d'une interruption du mur **(fig. 42)**. Au sud de cette interruption, deux assises de blocs de calcaire taillés forment un coup de sabre. Au nord l'interruption du mur, les blocs de taille bien équarris sont en place et constituent vraisemblablement les vestiges, en coupe, d'un mur légèrement déversé vers le Nord. L'interruption entre ces deux massifs de blocs de taille correspond vraisemblablement à un passage ouvrant vers l'Est. La pierre de la 2^{e} assise au sud porte un anneau rupestre qui a dû servir à attacher un animal. Il est possible que cette pièce 8 ait servi d'étable après l'abandon du bâtiment.

Fig. 42. Lacune du mur entre des blocs taillés au Nord (à gauche) et deux assises formant un coup de sabre au sud (à droite). Il s'agit vraisemblablement d'un passage vers l'Est. La pierre de la 2e assise porte un anneau rupestre. Vue vers l'Est.

À l'ouest de la pièce, la face Est du mur M22 et le passage vers l'espace 6 a été également dégagé du remblai de pierraille **(fig. 43)**. L'espace 6 a été dégagé en surface du reste de décharge qui le recouvrait, mais la fouille de son remblai n'a pas été entamée de façon à ne pas fragiliser les murs qui le délimitent, le restaurateur ne pouvant intervenir pour les restaurer avant 2016.

Fig. 43. La face Ouest du mur M22 après fouille du remblai qui l'occultait et mise au jour de la porte vers l'espace 6 (encore remblayé) au second plan. Vue vers le sud-ouest.

.Fouille de l'espace 5

Les murs délimitant l'espace 5 avaient été mis au jour en 2012, mais il avait été décidé de ne pas fouiller cette pièce immédiatement de façon à éviter de fragiliser un peu plus le mur M2 dont les assises supérieures étaient endommagées à la hauteur de l'espace 5. La mise au jour d'une porte à travers le mur Nord (voir ci-dessus, **fig. 44**) conduit à faire un sondage contre la face intérieure de ce mur **(fig. 45)** pour déterminer comment était constitué le remplissage de la pièce. La pièce était totalement remblayée par un épais remblai de pierrailles avec peu de de terre ocre **(fig. 46)** au milieu duquel a été découvert un fragment architectonique **(fig. 47)**.

Fig. 44. Dégagement de la face Nord du mur M19 et d'une porte donnant accès à l'espace 5 depuis l'espace 7. Vue vers le Sud.

Fig. 45 et 46. Sondage à l'arrière du mur M. mettant en évidence l'épaisseur du remblai de la pièce 5 et des traces de la sous couche plâtreuse d'enduits sur les murs près de l'angle nord-ouest. Vues vers l'Ouest et le Sud.

Fig. 47. Fragment de corniche découvert dans le remblai de l'espace 5.

La fouille de l'espace 5 est arrêtée lorsque tout le remblai qui la remplissait a été évacué manuellement et que l'on a atteint ce qui semble être son dernier niveau d'usage **(fig. 48)**. Les faces des murs Ouest et Nord conservaient des traces de plâtre, vestiges de la sous couche d'enduit peint **(fig. 48 et 49)**.

Fig. 48. La pièce 5 après qu'elle ait été vidée de son remblai de pierraille. Arrêt sur le dernier niveau d'usage. Vue vers le Sud.

Fig. 49. Les pièces 5 et 2 au terme de la campagne 2015. Vue vers le Sud.

La campagne 2015 a ainsi permis d'avancer considérablement la fouille aussi bien en plan qu'en profondeur du bâtiment romain **(fig. 7 et 50)**. Deux espaces ont fini d'être fouillés, leurs fondations ou les vestiges de leur sol d'usage ayant été atteints (espaces 1 et 2), trois nouveaux espaces ont été libéré de l'important remblai qui les recouvrait :
-l'espace 5 a été dégagé jusqu'au dernier niveau d'usage ;

-la roche nue a été mise au jour dans l'angle sud-est de l'espace 7 sans qu'aucun sol n'ait pu être identifié, mais la fouille a confirmé que le bâtiment avait été construit sur un fond de carrière. La limite Nord de cet espace reste à trouver, nous l'espérons, sous l'épais remblai qui recouvre la partie septentrionale du chantier et qui sera l'objet de la campagne 2016.

-l'espace 6 a été dégagé des restes de la décharge qui le recouvrait et le remblai ancien qui le comble a été laissé en place pour ne pas fragiliser les murs. Ce remblai sera fouillé en 2016.

-l'espace 8 a commencé à être fouillé, mettant en évidence le haut des faces des murs Ouest, Sud et Est tandis que le départ de son mur Nord a été identifié en coupe dans la berme Est. Il apparaît donc nécessaire d'élargir la fouille vers le Nord pour voir si ce mur délimitait une autre pièce, ainsi que vers l'Est puisqu'un passage desservait vraisemblablement d'autres espaces **(fig. 51)**. Ces objectifs orienteront la campagne d'octobre-novembre 2015 programmée à la demande de Mme Marina Solomidou-Ieronimidou, la directrice du Département des Antiquités de Chypre.

Fig. 50. Vue générale des différents espaces fouillés au printemps 2015 : l'espace 8 au premier plan, l'espace 6 (fouillé jusqu'au remblai ancien), l'espace 5 et l'espace 7 et, à l'arrière-plan, l'espace 2. Vue vers le sud-ouest.

Fig. 51. L'espace Nord-Est du bâtiment qui sera fouillé en octobre-novembre 2015.

2. Fouille en limite de la rupture de pente du plateau Nord-Est : mise en évidence des soubassements de deux édifices

Au printemps 2014, un alignement repéré en prospection au sommet de la colline au Sud-Est de la maison romaine avait été l'objet d'une fouille qui avait mis au jour un soubassement constituée de blocs de très belle facture et de grandes dimensions. Il devait appartenir à un édifice trapézoïdal de 16 m (Nord-Est/Sud-Ouest) sur 3m/3,14 m (Nord-Ouest/Sud-Est), dont ne subsiste qu'une seule assise, directement fondée sur la roche **(fig. 52)**.

Fig. 52. Le bâtiment 1. Parement en grand appareil de la 1re assise conservée et remplissage de tout venant avec argile. Vue vers le Sud.

Deux sondages avaient été entrepris pour tenter de le dater et de mettre au jour d'éventuels sols associés contre ses parements Est et Ouest : on s'était arrêté sur ce qui semblait le niveau d'abandon de l'édifice. La fouille de ces sondages a été reprise en 2015 :

Contre la paroi Est du bâtiment, le sondage a mis au jour plusieurs sols : dernier sol d'usage, niveau de construction (beaucoup d'éclats de taille) et tranchée de fondation, en partie taillée dans la roche **(fig. 53)**.

Fig. 53. Sondage 2. Niveau d'abandon et de pillage du bâtiment : bloc posé à plat. Vue vers le Sud.

Fig. 54. Sondage 2. Sol d'abandon détruit par une fosse de pillage (visible dans la coupe) contre la face Est du bâtiment. Vue vers le sud.

Fig. 55. Mise à nue de la roche nivelée entaillée par la tranchée de fondation d bâtiment 1. Vue vers le Sud.

Contre la paroi Ouest du bâtiment, on a atteint plus vite le premier sol d'usage, qui comportait aussi des éclats de taille, mais aucune tranchée de fondation n'a pu être identifiée **(fig. 56)**. La roche, très érodée et non aplanie, a été atteinte quelques centimètres plus bas **(fig. 57).**

Fig. 56. Assise de réglage sous la première assise conservée de la face Ouest du bâtiment 1, niveau associé avec éclats de taille. Vue vers l'Est.

Fig. 57. Sondage 3. La roche est atteinte sous le niveau de construction (élcats de taille). Pas de tranchée de fondation visible. Vue vers l'Est.

Contre la face Sud du bâtiment, le sondage ouvert en 2014 contre l'angle sud-ouest a été élargi vers l'est de façon à dégager toute la face : un muret perpendiculaire a été mis au jour qui venait buter contre la face d'un autre mur, située 1,50 m plus au sud. Ce mur n'est pas parallèle à la face méridionale du premier édifice **(fig. 58).**

Celle-ci se trouve à moins d'1,50 m au sud : elle est constituée d'une assise, de direction grossièrement est-ouest, de blocs de taille, délimitant une structure interne constituée de petites pierres et éclats de taille compacte. La première assise de ce second bâtiment n'est pas conservée dans son intégralité : 5 blocs de taille et d'autres blocs fragmentaires subsistent. Il est bien sûr surprenant que ce mur 5 ne soit ni parallèle, ni perpendiculaire avec la face sud-ouest du premier bâtiment bien qu'ils soient tous les deux constitués de blocs similaires, vraisemblablement extrait à proximité. Cette orientation surprenante peut s'expliquer par la nécessité qu'ont eue les constructeurs de tenir compte des contraintes topographiques et de la roche naturelle affleurante dont ils ont tiré partie.

Fig.58. Mise au jour de la face Nord d'un 2e bâtiment et d'un muret de soutènement entre les deux. Vue vers l'Est.

Fig. 59. Lit de pose de l'angle sud-est du bâtiment 1 au premier plan et la face nord du bâtiment 2 à l'arrière-plan, reliés par le muret de soutènement. Vue ver le sud.

Le muret reliant les deux faces des deux bâtiments semble avoir été établi pour retenir un remblai de terre destiné à égaliser le terrain, probablement bien après l'abandon des deux édifices. La pierre la plus à l'Est conservée de la face Nord du bâtiment 2 a subi une violente cassure. Celle-ci correspond à l'effondrement de la ligne de rupture de pente de la colline, probablement à la suite d'un tremblement de terre **(fig. 59)**. Le prolongement du parement Nord du bâtiment 2 est en partie lacunaire mais la fondation de son angle pourrait avoir été identifiée, fondée sur la roche nivelée **(fig. 60)**.

Fig. 60. Le parement Nord du bâtiment 2 et vestiges probables de son angle nord-ouest sur la roche nivelée. Le muret et la face sud du bâtiment 1 à l'arrière-plan. Vue vers le Nord.

La roche a été aplanie et, par endroit, elle a été taillée pour recevoir l'assise de fondation des parements des deux édifices **(fig. 61 et 62)**. Les constructeurs ont recouru à du mortier de plâtre pour lier les blocs entre eux ou à la roche **(fig. 63 et 64)**.

Fig. 61. Le muret de soutènement reliant les deux bâtiments fondés sur la roche nivelée et entaillée. Vue vers le Nord.

Fig. 62. Parement Nord du bâtiment 2 et tranchée de fondation. Vue vers l'Ouest.

Fig. 63. Parement Nord du bâtiment 2 avec mortier de plâtre sur la roche aplanie. Structure interne à droite. Vue vers l'Est.

Fig. 64. Lit d'attente du parement Nord du bâtiment 2 avec trou de pince, ligne de pose et mortier de plâtre 2. Nord en haut

La structure interne du bâtiment 2 a été mise au jour, constituée, comme celle du bâtiment 1, de pierres et éclats de taille mêlées à l'argile orangée. À environ 8 m au sud, a été découvert une assise de plaques calcaire reposant directement sur la roche non nivelée **(fig. 65 et 66)**. Il pourrait s'agir des vestiges d'une assise de réglage de la face Sud du bâtiment.

Fig. 65 et 66.Vestiges d'une assise du parement Sud du bâtiment 2 ? Vue vers l'Est et vue vers le Nord.

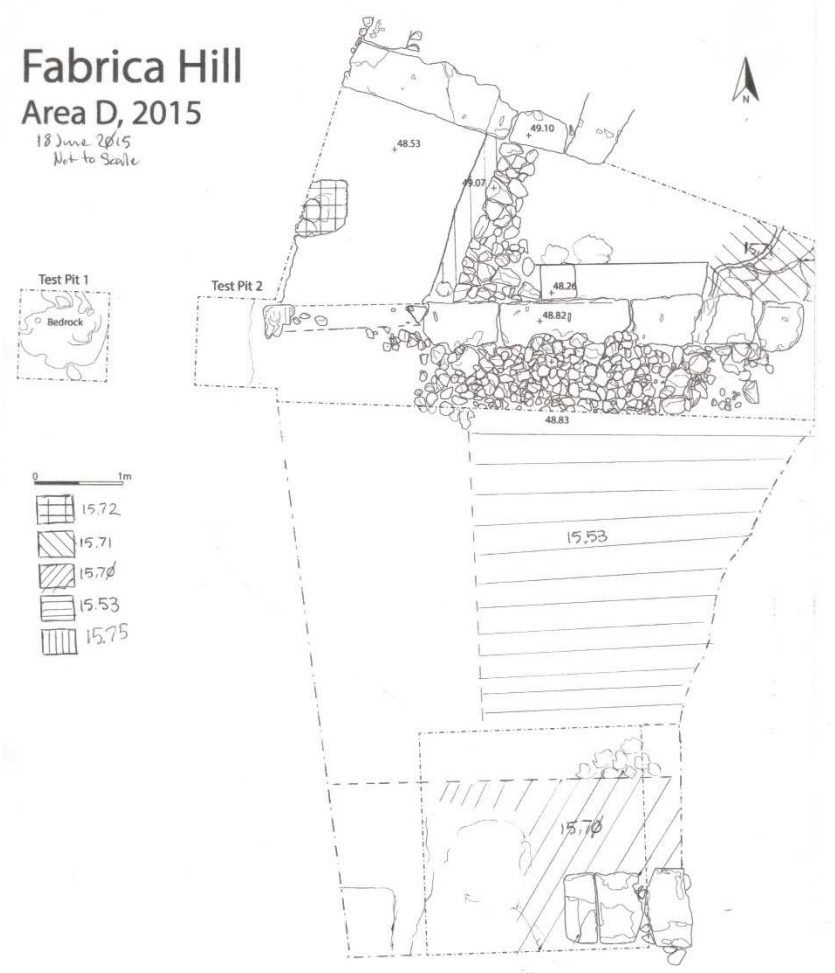

Fig. 67. Relevé en plan des vestiges du bâtiment 2 mis au jour au Nord-Est de la colline de *Fabrika*. Dessin C. Wilson et B. Ioset.

Chantier B. 2. Fouille à l'ouest de l'aqueduc

Il s'agit de la reprise de la fouille du secteur situé à l'ouest de la portion de l'aqueduc mis au jour en 2014 dans l'axe de la galerie Nord de la citerne romaine (opération 3 du quadriennal) : la recherche de l'arrivée de l'alimentation en eau de la citerne avait conduits, en 2014, à mettre au jour la couverture en dalles épaisses d'un aqueduc rupestre taillé dans la roche. L'espace situé entre cet aqueduc et la citerne taillée dans la roche observée une quinzaine de mètres à l'est a été l'objet d'une fouille extensive dans la partie orientale de la zone contre la limite ouest de l'aqueduc : un espace de 7 m Nord/Sud x 4,20 m Est/Ouest a été délimité et fouillé par Thomas Pace (Kourion Urban Space Project). Après retrait manuel de la couche végétale (U.F. 15.30), sur 25 cm d'épaisseur, un fragment d'amphore (vraisemblablement de Chios) a été mis au jour dans la partie Nord de la fouille : le col et une anse étaient conservés **(fig. 68)**. La fosse dans laquelle reposait la partie supérieure de cette amphore a été vidée (U.F. 15.31) : au fond de celle-ci, une lampe hellénistique, dont seul le bec est légèrement ébréché ; a été mise au jour qui reposait sur un niveau très compact à la cote 49.06 m. Elle était accompagnée de quelques fragments de vaisselle de céramique et de verre.

Fig. 68. Au premier plan, fosse comportant un col d'amphore et, à l'arrière-plan, sépulture en début de fouilles. Vue vers le Sud.
Fig. Petits fragments d'ossements humains en limite sud de la zone de fouilles à l'ouest de l'aqueduc. Vue vers l'Est.

Dans la partie Sud de la zone de fouille, un crâne humain, très endommagé, a été mis au jour dans la berme méridionale **(fig. 69)**. De petits fragments d'ossements humains trouvés à proximité de l'amphore, lui appartiennent probablement aussi : ce sont les travaux agricoles qui ont apparemment déplacé ces ossements en arasant cette sépulture inhumée seulement quelques centimètres sous le niveau de circulation actuelle, dans la terre arable. Une autre sépulture a été mise au jour quelques centimètres plus bas, directement taillée dans le niveau très dur sur lequel reposait le col d'amphore **(fig. 70)**.

Fig. 70. Sépulture en cours de dégagement au premier plan et fosse vidée à l'arrière-plan. Aqueduc à droite. Vue vers le Nord.

Le squelette, bien conservé, était couché en partie sur son flanc droit, les mains croisées son ventre. Ses ossements ont été dégagés et prélevés par une collègue américaine anthropologue, Mme Brittany Mathias **(fig. 71)**. et conservés dans du papier « non acide ».

Fig.71. Sépulture en cours de dégagement par une anthropologue assistée de deux étudiants. Vue vers l'Est.

La terre prélevée est d'une couleur beige clair (Munsell 10YR 5/4) comme dans la fosse fouillée plus au nord. Une fois le squelette déposé, on a pu observer que la sépulture avait été nettement taillée à travers le niveau très dur qui recouvre toute la zone.

Fig. 72. Sol antique très compact en limite ouest de l'aqueduc (à droite), entaillé par une sépulture (vidée) au premier plan et une fosse à l'arrière-plan. Ce sol aboutit contre une canalisation taillée dans la roche. Vue vers le Nord.

L'observation des sutures et des os du squelette a montré qu'il s'agissait d'un individu dont l'âge est à situer entre la fin de la vingtaine et le début de la trentaine. Son bassin semble indiquer qu'il s'agit d'une femme, en dépit d'une mâchoire assez forte. La sépulture n'était pas accompagnée d'objets, en dépit de quelques tessons provenant du moment du creusement de la tombe et des perturbations effectuées par les travaux agricoles.

Ce niveau très dur, constitué d'une terre très compacte mêlée de petites pierres a été dégagé sur toute la surface de la zone de fouille à partir de la face ouest des dalles de couvertures de l'aqueduc rupestre. Dans la partie Nord, il vient buter contre un long canal, taillé dans la roche, perpendiculaire à l'aqueduc et à l'intérieur duquel ont été mis au jour les vestiges d'une canalisation en tubes de terre cuite **(fig. 73)**. Le niveau très dur semble ainsi correspondre à un sol de circulation en bordure de l'aqueduc. La fouille a montré qu'il se poursuit au Nord du chenal rupestre comportant les vestiges d'une canalisation en tubes de céramique, et se prolonge vers l'ouest, où il s'interrompt contre un muret, dégagé en surface, perpendiculaire à la canalisation **(fig. 74)** L'espace, en cours de fouilles, situé à l'ouest de ce muret semble être en partie occupé par la roche qui affleure, très érodée, et par le remplissage (non fouillé) d'un espace délimité par ce muret à l'Est : peut-être s'agit-il d'une autre citerne.

Fig. 73 et 74. Canal taillé dans la roche perpendiculaire à l'aqueduc et détail avec fragments de tube de canalisation en terre cuite. Vue vers l'Ouest.

Fig. 75. Chenal rupestre comportant une canalisation tubulaire et muret perpendiculaire.
Au premier plan : la roche naturelle érodée et un espace rempli de terre. Vue vers l'Est.

Le canal rupestre, qui semble partir de l'aqueduc, rejoint la citerne taillée dans la roche identifiée une quinzaine de mètres plus à l'ouest en 2014 **(fig. 76)**.

Fig. 76. Débouché du canal dans la citerne rupestre en cours de fouilles. Vue vers le Nord.

La poursuite de la fouille de cette citerne a révélé deux autres sépultures, l'une à côté de l'autre, mais 20 cm l'une en dessous de l'autre **(fig. 77 et 78)**.

Fig. 77 et 78. Inhumations dans le remplissage de la citerne rupestre. Vue vers l'Ouest.

La présence de matériel céramique médiéval a permis de comprendre que cette citerne avait été comblée au Moyen-Âge, en partie par un cimetière s'étendant sur le sommet de la colline. Rappelons que deux tombes, bâties, avaient été fouillés à l'est de la citerne romaine, inhumé vraisemblablement dans le sol d'une chapelle funéraire détruite. Les sépultures que nous avons mises au jour près de l'aqueduc, quelques mètres plus au nord, pourrait avoir appartenu à un cimetière paroissial.

II. Rapport de fouilles archéologiques préventives sur la colline de *Fabrika* (Kato Paphos) effectuées entre le lundi 25 mai et le vendredi 26 juin 2015 en collaboration avec le Département des Antiquités de Chypre

À la demande du Département des Antiquités de Chypre, en la personne de sa directrice, Mme Marina Solomidou-Ieronimidou, notre mission a effectué, parallèlement à nos travaux programmés, une série de fouilles préventives aux abords et sur la colline de *Fabrika*. Ces fouilles ont été rendues nécessaires en raison de la programmation de travaux de voirie au Nord-Ouest de la colline, de l'implantation d'une passerelle piétonnière en 2016 à travers notre zone de fouilles et la mise en place de deux toitures de protection, d'une part au-dessus de la mosaïque hellénistique au sommet de la colline et, d'autre part, au-dessus du grand bâtiment romain que nous avons commencé à mettre au jour au Nord de celle-ci. Ces toitures nécessitant l'implantation de plusieurs piliers de soutènement, il convenait d'effectuer des sondages aux emplacements où les architectes avaient prévu de les implanter.

1. Secteur Nord-Ouest : fouille préventive à l'emplacement du futur « rond-point »

Une série de sondages a été effectuée à la fois à la main et par moyens mécaniques : tous les sondages (de 0,50 à 1 m de profondeur) ont montré que toute la zone est constituée d'un important remblai moderne sur au moins 1,50 m de profondeur : terre mêlée de pierraille et de nombreux gros fragments de roche (AUCUN tesson) **(fig. 79 et 80).** Aucun vestige ancien n'a été observé à ce niveau. La prospection radar effectuée à l'automne 2014 ayant signalé des alignements, il est possible que des vestiges existent mais fondés sur la roche naturelle beaucoup plus profondément.

Commentaire : Les travaux routiers n'affectant pas la profondeur du lieu, il semble possible de les autoriser car ils ne toucheront pas aux éventuels vestiges situés en profondeur.

Fig. 79. Secteur du futur « rond-point » : roche fragmentaire et terre rapportée. Vue vers le Nord.

Fig. 80. Fragments de roche au sommet d'un épais remblai. Vue vers le Nord.

2. Secteur Nord et Ouest : fouille préventive aux emplacements des piliers du pont piétonnier

Vingt sondages ont été effectués depuis le Nord-Ouest du site jusqu'au sommet nord du plateau de la colline de *Fabrika* **(fig. 81)**:

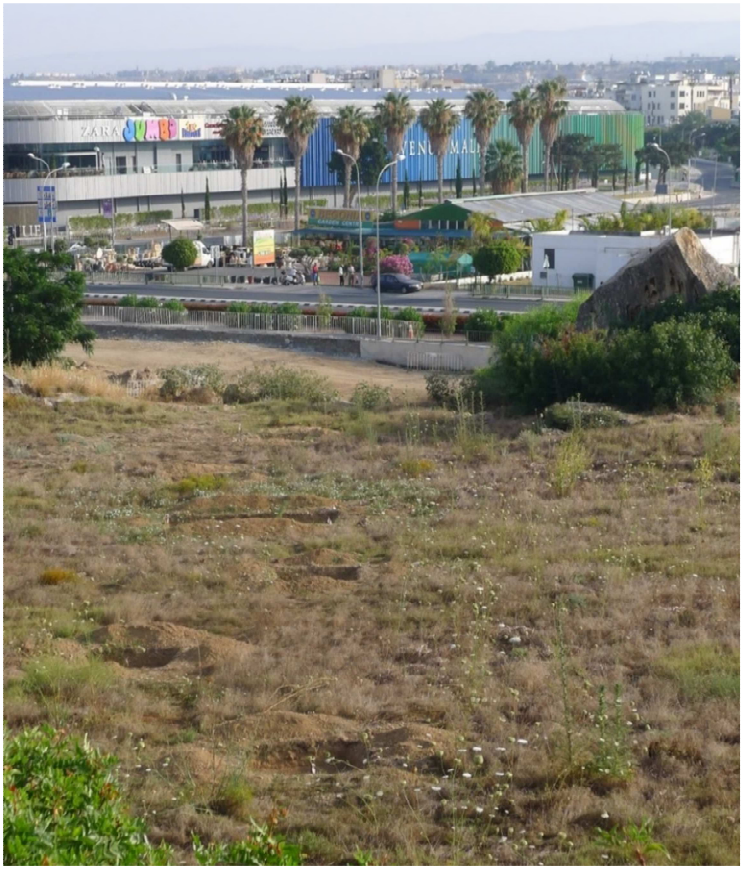

Fig. 81. Alignement des sondages sur le tracé du pont piétonnier. Vue vers le Nord.

Tous les sondages, effectués à une profondeur de 0,50 m, se sont avérés négatifs (sans vestige) à l'exception de deux d'entre eux :

-l'un comporte les vestiges d'un niveau de circulation fait de pierres grossières aplanies (vestiges d'une rue ?) **(fig. 82)**.

Fig. 82. Vestiges de rue ? Vue vers le Sud.

-l'autre (dernier sondage) situé au sommet de la colline, a mis au jour deux sépultures humaines immédiatement sous la surface végétale (un enfant en bas âge et un adolescent), tête vers l'ouest **(fig. 83 et 84)**, ainsi que deux murets composés de blocs en remploi (enduit peint sur le lit d'attente de l'un d'eux) **(fig. 85)**. Au cœur du sondage, une très grande quantité de céramique romaine a été mise au jour (notamment beaucoup de sigillées brisées de grande qualité) : il s'agissait probablement du dépotoir d'une riche habitation. Tout le matériel a été prélevé ainsi que les squelettes. Un relevé architectural et des photos ont été effectués.

Fig. 83 et 84. Sépultures mis au jour dans l'angle Nord-Ouest et au-Sud-Est du sondage (implantation du premier pilier de la passerelle). Vues vers l'Ouest.

Fig. 85. Vestiges de deux murets tardifs. Vue vers le Nord-Est.

Commentaire : Ces vestiges partiels n'ont pu être datés et présentent peu d'intérêt à être conservés : dans la mesure où tous les autres sondages n'ont pas révélé de vestiges d'aucune sorte, il nous a semblé raisonnable de sacrifier ces vestiges à l'implantation des piliers du pont ; en effet, déplacer le trajet du pont pour les conserver risquerait d'entraîner la découverte de vestiges bien plus importants et pourrait remettre en cause la réalisation de ce projet. Le tracé actuel est donc un moindre mal : les vestiges mis au jour sont de peu d'importance et ont été archivés. De plus, ils ne seront pas détruits par les piliers, mais ceux-ci seront implantés à quelques centimètres.

3. **Sondages préventifs autour de la mosaïque hellénistique (pour les piliers d'une nouvelle toiture plus large).**

Les sondages ont été implantés à l'emplacement des futurs piliers, 1m20 x 1m20 à l'extérieur dans l'axe des anciens piliers.

Les sondages effectués au sud-ouest ont rapidement mis au jour la roche **(fig. 86)**.

Au sud-est, dans l'axe du couloir mosaïqué Nord-Sud de la pièce hellénistique, a été mis au jour le soubassement rocheux du prolongement de ce couloir vers le sud, en partie taillé dans la roche. Seuls quelques galets de mosaïques subsistent, recouverts par une canalisation construite, constituée de bords en briques et d'un radier hydraulique implanté sur les galets de mosaïque subsistants. Cette canalisation Nord-Sud est recouverte de plaques en terre cuite : elle semble en pente régulière vers le Nord et se déverse dans une citerne taillée dans la roche (partiellement dégagée), aménagée à travers le couloir mosaïqué d'époque hellénistique **(fig. 87)**. Il semble que d'autres canalisations venant de l'est et de l'ouest rejoignent celle-ci.

Fig. 86. La roche apparaît dans les trois sondages au sud-ouest de la mosaïque hellénistique. Vue vers l'Ouest.

Fig. 87. Mise au jour d'une canalisation taillée dans la roche, couverte de dalles, se déversant dans une citerne au sud de de la mosaïque hellénistique. Vue vers le Nord

À l'est de la pièce mosaïquée d'époque hellénistique, le sondage effectué contre la base du mur soutenant la grille a mis la roche à nue ainsi qu'un long canal taillé dans la roche, orienté nord-ouest/sud-est, dans lequel a été trouvé, intacte, toute la canalisation en terre cuite en place : elle est composée d'une série de tuyaux de céramique emboités les uns dans les autres et comportant une petite ouverture sur le dessus, dont le bouchon est parfois encore en place **(fig. 88)**.

Fig. 88. Canalisation de tubes en terre cuite en place. Vue vers l'Est.

Au nord et à l'ouest, a été mis au jour le sol qui soutenait la mosaïque hellénistique, fait d'un lit de pierres grossières, délimité au nord par les vestiges d'un mur est-ouest en partie construit et en partie taillé dans la roche. Le départ d'un mur perpendiculaire Nord/Sud à l'angle nord-ouest de la mosaïque a été également dégagé témoignant de l'existence d'un autre espace au nord et à l'ouest **(fig. 89)**.

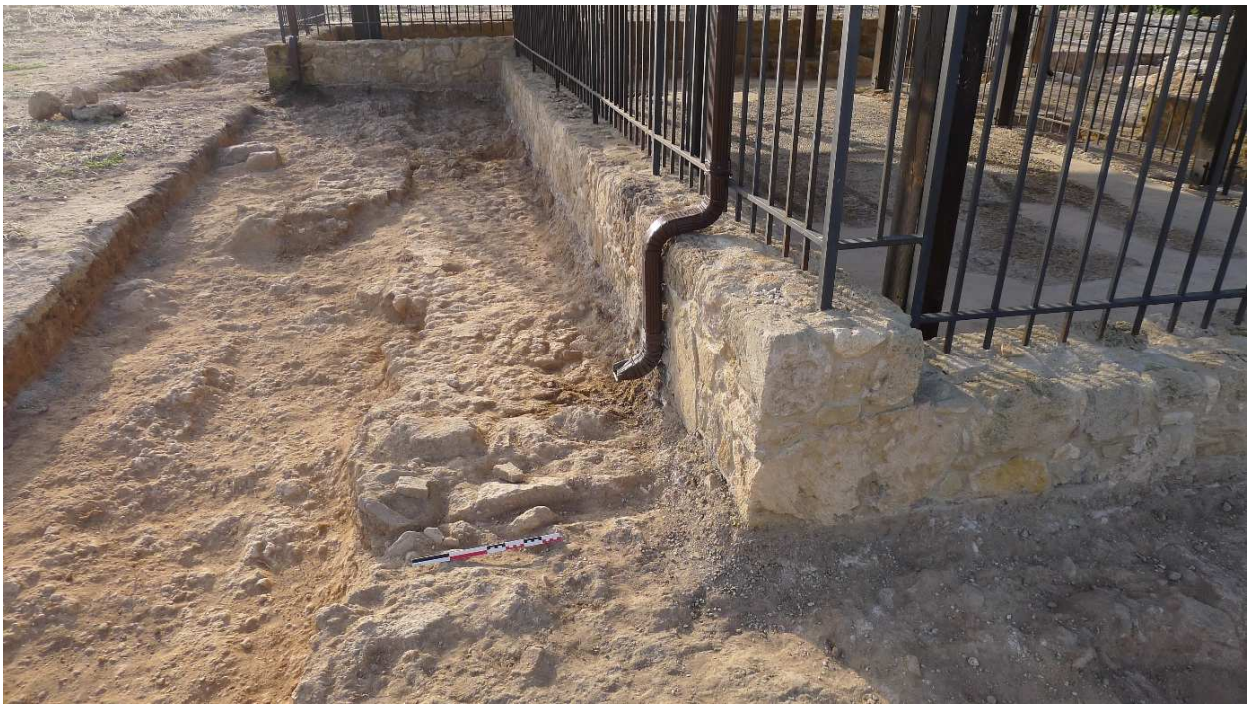

Fig. 89. Le sondage au Nord de la mosaïque hellénistique avec vestiges du radier de la mosaïque et du mur délimitant la pièce au Nord et mur perpendiculaire au premier plan. Vue vers l'Est.

Une monnaie très oxydée a été trouvée sur le radier, qui reste à déterminer après nettoyage. De plus, une autre canalisation en tuyaux de terre cuite a été trouvé en place au nord de la pièce mosaïquée : elle rejoint visiblement celle mise au jour dans le sondage est.

Commentaire : les découvertes tout autour de la mosaïque hellénistique protégée montrent que celle-ci recouvre le sol d'une pièce appartenant à un bâtiment hellénistique bien plus important, alimenté en eaux dès cette époque par des canalisations en terres cuites encore en place. Ce bâtiment a vraisemblablement été en partie réutilisé et en partie détruit par une installation romaine dont les aménagements hydrauliques sont les plus visibles (citerne et canalisations). Ces découvertes remettent en cause le projet de réalisation d'une nouvelle toiture tel qu'il a été envisagé : les piliers destinés à élargir la toiture de protection actuelle de quelques mètres ne peuvent plus être construits car ils détruiraient les vestiges hellénistiques et romains.

Seule une fouille générale du secteur permettra de délimiter l'étendue de l'ensemble du bâtiment aux phases hellénistique et romaine condition à un nouveau projet de toiture de protection. Pour l'heure, il semble plus raisonnable de conserver la toiture actuelle, refaite il y a deux ans et qui remplit parfaitement sa fonction de protection de la mosaïque hellénistique.

4. Projet de la toiture du bâtiment romain au Nord de la colline de *Fabrika*

Les fouilles effectuées en 2014 ayant révélé des vestiges subséquents de murs et de pièces d'habitation à l'est de la zone de fouilles visible en 2013, la campagne 2015 a procédé à la fouille et à la mise en évidence de ces murs et espaces **(fig. 90)**.

Fig. 90. La partie orientale du bâtiment romain non protégée par le premier projet de toiture. Vue vers le sud.

Il est devenu évident que le projet de toiture envisagé en 2013 est trop réduit (cf. Annexe 1) et ne protègerait que la moitié du bâtiment mis au jour. Les topographes du Département des Travaux Publics ont bien voulu revoir le schéma d'implantation des piliers de soutènement de la toiture et ainsi prévoir une couverture plus large, préservant l'ensemble des vestiges aujourd'hui visible. Les murs visibles en coupe dans la paroi Est de la fouille montrent qu'une autre pièce au moins existe à l'est **(fig. 41 et 42)**.

Ainsi le nouveau plan topographique a-t-il été réalisé en tenant compte de cette donnée. Le nouveau plan topographique des lignes d'implantation des piliers de la toiture tient donc compte désormais de l'ensemble des vestiges du bâtiment romain mis au jour et de leur extension vers l'est et peut-être au nord. Cette toiture ainsi étendue d'environ 5m plus au Nord et d'environ 15 m plus à l'Est protégera de façon adéquate les vestiges romains dont il convient de rappeler qu'ils sont les plus élevés de Paphos (hauteur maximale : 5 m). Sa construction permettra de remettre en place les enduits peints qui ont été déposés en 2010. Notons que la restauration des murs a bien avancé (murs des pièces 0, 1, 2 et 4 effectués).

Remarquons que l'abandon du changement de toiture sur la mosaïque hellénistique devrait permettre l'extension de celle prévue sur le bâtiment romain sans dépassement budgétaire trop important. Il conviendra de penser à l'extension future de cette toiture vers l'est en cas de découvertes d'autres vestiges entre ce bâtiment et l'église rupestre d'Aghios Agapitikos.

Conclusion sur les résultats des fouilles archéologiques conduites en 2015

Les fouilles archéologiques aussi bien programmées que préventives que notre mission a conduites en 2015 se sont avérées riches d'informations et complémentaires. En effet, les sondages effectués sur le tracé de la future passerelle et du futur rond-point au Nord-Ouest de la colline de *Fabrika*, ont confirmé que ce secteur avait été fortement remblayé, sur plusieurs mètres de hauteur, à la fin de l'époque hellénistique ou au début de l'époque augustéenne et que peu de vestiges étaient à attendre en surface, à moins d'atteindre le niveau d'usage hellénistique à plus de 4 m de profondeur. La topographie des lieux était donc, dans l'antiquité, sensiblement différente de ce qu'elle est aujourd'hui.

La poursuite de la fouille du grand bâtiment romain, au Nord de la colline a d'ailleurs confirmé l'existence d'une importante carrière antérieure à la construction de cet édifice dont les concepteurs ont tiré partie des fronts de taille antérieurs. Cependant, un nouveau mur antérieur à la maison romaine, mis au jour dans l'espace 1 sous le niveau d'effondrement du mur romain, renforce l'hypothèse que nous avions pu formuler dès la fin du premier quadriennal de recherches, au tout début de la fouille de ce secteur, selon laquelle un premier habitat hellénistique pourrait avoir préexisté au bâtiment romain.

De même, l'existence de deux bâtiments contigus au point le plus haut de la colline, en limite de la ligne de rupture de pente Nord-Est, construit en un appareil relativement monumental et soigné, apparement détruit par un tremblement de terre amène à penser que ce secteur était urbanisé dès l'époque hellénistique. En effet, en dépit d'un matériel céramique plutôt indigent, permettant difficilement de dater, pour l'instant, ce bâtiment de façon précise (hellénistique? augustéen?), celui-ci semble dater plutôt de l'époque ptolémaïque que romaine: en effet, on a pu observer que les dalles de couverture de l'aqueduc qui alimente la citerne du II^{e} s. de notre ère, ont exactement la même épaisseur que certains des blocs de l'assise conservée de chacun des deux bâtiments allongés mis au jour au nord-est de la colline. Ces blocs pourraient donc avoir été remployés au début de l'Empire après abandon des premiers édifices dans lesquels ils avaient été mis en œuvre. Ces bâtiments dateraient donc au plus tôt des Lagides et au plus tard d'Auguste, mais témoignent bien des importants travaux de mise en valeur de la colline dès une période haute.

De même, si la présence d'une mosaïque hellénistique au sud-ouest du plateau rocheux montrait que ce secteur avait été l'objet de construction dès cette période, on avait émis l'hypothèse que la salle de banquet que décorait cette mosaïque n'était pas destinée à des célébrations funéraires, comme cela a pu être écrit, mais qu'elle pouvait appartenir à un habitat dont aucune élévation n'était préservé, mais dont il nous semblait possible de repérer des traces de soubassements de murs, taillés dans la roche, aux alentours. La fouille préventive qui nous a été demandée de conduire autour de cette salle mosaïquée, a non seulement permis de confirmer que celle –ci appartenait bien à un bâtiment, mais qu'elle avait été préservée, à l'époque romaine, lorsque ce bâtiment avait changé de fonction ou, du moins, été réaménagé. Ainsi, le couloir mosaïqué partant de la salle de banquet en direction du sud se prolongeait, en partie taillé dans la roche, mais a changé de fonction: il n'a plus été destiné à la circulation des hommes, mais à celle de l'eau. En effet, les tessères ont disparu et le radier a été recouvert d'une canalisation protégée par des plaques de couverture en argile encore en place, sous quelques centimètres de terre, de 5 à 10 m au sud de la salle mosaïquée. Cette canalisation se déversait dans une citerne creusée immédiatement au sud de cette salle, le couloir hellénistique ayant été détruit par son creusement. Par ailleurs, les donsages effectués au Nord et à l'Est de la salle mosaïquée ont permis de mettre au jour, à près de 0,60 m de profondeur, des conduites en terre cuite posées dans un canal taillé dans la roche, dans un état de préservation exceptionnel. Il semblerait que l'on ait ainsi le système d'approvisionnement en eau de la première phase, hellénistique, du bâtiment et celui de la deuxième phase, romaine.

II. Etudes céramologiques

Mission d'étude du matériel amphorique issu des fouilles de la mission archéologique française à Paphos. Rapport de Caroline Autret (docteur, Univ. Paris I)

L'étude du mobilier amphorique mis au jour lors des fouilles de la « Maison hellénistique » située au nord de la colline de *Fabrika* (chantier A), entamé en 2011 par Antigone Marangou et moi-même, s'est poursuivie du 25 mai au 12 juin 2015. Lors de ce premier examen effectué en 2011, nous avions examiné les vases de transport découverts lors des fouilles menées la même année, soit ceux du printemps 2011. Cette année, avant de procéder à l'étude à proprement parler, j'ai réalisé un tri de l'ensemble du matériel céramique exhumé afin de regrouper les amphores et de les séparer des autres types de céramiques, travail pour lequel j'ai été assisté des étudiants. Au regard de l'importance quantitative du matériel dégagé, ce tri préliminaire a duré près de deux semaine. Le reste du temps sur place fut consacré à l'étude des amphores mises au jour lors de la campagne de fouille de 2010, plus particulièrement celles issues du dégagement de la « Maison hellénistique » (chantier A) effectué en octobre 2010 (US 10.1000[1]).

Les amphores sont très fragmentaires, elles sont souvent cassées ou érodées et proviennent visiblement de couches de comblement ou de remblais. L'étude a porté sur 1318 tessons, desquels j'ai pu isoler 52 individus calculés à partir du nombre maximum de fragments identifiables, qu'il s'agisse des morceaux diagnostiques ou de fragments de panse à la pâte et/ou au décor caractéristique[2]. Au sujet des éléments diagnostiques, je me suis appuyée en particulier sur les bords ou les fonds car j'ai inclus au sein des anses des fragments dépourvu de toute attache. Plusieurs de ces morceaux pourraient former donc une seule anse, et leur comptage viendrait fausser les résultats[3]. Par ailleurs, la pâte des récipients permet souvent d'attribuer une origine, donc parfois un contenu et plus rarement un type amphorique. Par exemple, certaines pâtes indiquent que des récipients non identifiés proviennent de la région égéenne, alors que de fins fragments de panse cannelée caractéristiques montrent la présence d'amphores de type Late Roman 3[4].

Parmi les emballages de transport analysés, vingt-deux individus datent de l'époque hellénistique, dix-sept de l'époque romaine, et on remarque également la présence de cinq spécimens datables de la fin de la période romaine impériale ou de la période protobyzantine. Enfin, aucun renseignement ne peut être obtenu des six individus qui demeurent non identifiés, tant du point de vue de leur forme que de leur origine, ou du fond à pâte égéenne dont la forme m'est pour le moment inconnue.

À l'époque hellénistique, les vases conteneurs les mieux représentés proviennent de Rhodes (7 individus) et de Cos (5 individus). Les autres types amphoriques identifiés, deux récipients de Cnide, un de Chios et une amphore du groupe de Nikandros issue d'Asie Mineure, demeurent résiduels en l'état

[1] Par manque de temps, je n'ai pu examiner les vases de transport issus d'autres US de la fouille de 2010, notamment celles qui correspondent aux recherches menées au printemps, telle 10.700, qui seront à examiner ultérieurement.

[2] Pour la méthode de calcul suivie, voir F. Laubenheimer, « Les amphores en Gaule. Du comptage à l'interprétation », dans P. Arcelin, M. Tuffreau-Libre, *La quantification des céramiques : conditions et protocoles, Bibracte* 2, 1998, p. 85-91. Étant donné le peu d'éléments diagnostiques disponibles dans cette étude, j'ai néanmoins décidé de compter comme individu les types d'emballage identifiés grâce aux fragments de panse, telles les amphores chypriotes hellénistiques.

[3] Je citerai à titre d'exemple les Dr. 2-4 : lorsqu'un morceau de boudin d'anse bifide était identifiable je l'ai enregistré comme une anse, mais je ne l'ai pas pris en compte dans le calcul du NMI.

[4] Dans ce cas, je me suis abstenue de distinguer plusieurs individus malgré des pâtes pouvant être sensiblement différentes.

actuel des recherches. La pâte atteste aussi la présence d'au moins une amphore hellénistique chypriote, mais aucun élément diagnostique ne permet d'évaluer leur nombre, de même pour les vases conteneurs fabriqués en Égypte ptolémaïque. En ce qui concerne les importations occidentales, une amphore de type Maña C1 ou C2 originaire de Tripolitaine[5] montre que les productions de cette région africaine parvenaient à Chypre entre le II^e^ s. av. J.-C. et le I^er^ s. apr. J.-C., alors que les deux exemplaires de Dressel 1A témoignent de l'arrivée à Paphos des productions italiques, notamment celles de Campanie, entre le I^er^ s. av. et le I^er^ s. apr. J.-C.

L'époque romaine est tout aussi riche du point de vue de l'origine des amphores, mais ces dernières ne proviennent plus tout à fait des mêmes régions. On remarque la continuité des échanges avec l'Égypte grâce à l'identification d'une amphore bitronconique, ainsi qu'avec les côtes africaines comme l'attestent les récipients issus de Tripolitaine, une amphore de type Africaine et une Dr. 30. La Crète est représentée par un individu aux anses bifides qui indiquent une production au cours des deux premiers siècles de l'Empire. Si les importations de la mer Égée et d'Occident deviennent résiduelles, seule une amphore gauloise fut observée, d'autres provinces importent désormais les produits de leur terroir, notamment du vin[6]. C'est notamment le cas de la Cilicie dont les productions apparaissent largement majoritaires avec pas moins de six individus. On remarque par ailleurs la présence de deux amphores dites « pamphyliennes ». L'absence de timbre sur les anses permet de les dater entre la fin de l'époque hellénistique et le III^e^ s. apr. J.-C. D'autres types amphoriques ne peuvent être datés avec précision, mais leur pâte indique clairement une origine Syro-palestinienne[7].

Enfin, j'ai déjà souligné au sujet des productions protobyzantines la présence de Late Roman 3 tournées en Asie Mineure. Deux spécimens de Late Roman 1, dont un trop cuit à pâte noire, confirment que dans ce secteur de Paphos on consommait toujours du vin local comme du vin importé entre la fin du IV^e^ et le VII^e^ siècle.

Pour conclure, il faut souligner que les vins grecs les plus réputés à l'époque hellénistique forment la majorité des importations à cette période, même si l'on remarque la présence d'autres crus renommés, tels ceux de l'Italie républicaine. Durant la période impériale, la production de denrées augmente dans les provinces. Ces surplus servent à alimenter les marchés des provinces relativement proches géographiquement. Cette tendance transparaît dans la présence massive d'amphores ciliciennes destinées à transporter du vin. Les rares individus qui datent de l'époque protobyzantine indiquent des contacts avec des régions là encore relativement proches : les amphores vinaires proviennent de la côte syro-palestinienne, notamment de Gaza, ainsi que d'Asie Mineure. L'amphore LR 1 trop cuite confirme quant à elle la consommation de denrées locales que l'on peut suggérer pour les périodes antérieures grâce à l'observation de pâtes chypriotes qu'il est possible de dater des périodes hellénistique et romaine, bien qu'en l'état actuel des recherches aucun fragment diagnostique ne vienne confirmer ces identifications. Néanmoins, des fonds d'amphores chypriotes hellénistiques apparaissent au sein du matériel amphorique découvert à *Fabrika* en 2011. Il est donc vraisemblable que la poursuite de l'étude des amphores exhumées lors des campagnes de fouilles de 2010 permette de pallier ces lacunes, mais également de confirmer ou infirmer d'autres identifications comme celle des fragments de Late Roman 4.

---

[5] Les tessons qui témoignent de la présence d'une amphore de ce type sont trop fragmentaires pour permettre d'affiner la typologie.

[6] Quelques soient les époques concernées, les récipients servant à transporter une autre denrée que le vin sont minoritaires parmi les découvertes de ce secteur de *Fabrika*. On recense seulement une amphore de type Maña utilisée pour les saumures. Le contenu du récipient africain et celui de l'amphore pamphylienne demeure difficile déterminer : il pourrait s'agir d'huile ou d'une autre denrée

[7] L'état de conservation des deux petites anses de forme arrondie produites dans cette région ne permet pas de les associer à un type particulier. Au regard de la découverte de fragments de panse cannelés, il me semble plus logique de la rapprocher des productions tardives, les Late Roman 4 produites entre le II^e^ et le VII^e^ siècle, que des productions phéniciennes appelées « jarres de Torpédo ».

II. Préservation et restauration

Une importante campagne de préservation et de restauration des murs du grand bâtiment romain a été réalisée en 2015 conformément à la demande faite par contrat aux missions archéologiques par le Département des Antiquités de Chypre. Le tiers de l'allocation de recherches financée par le Ministère des Affaires Etrangères a été alloué à ces travaux nécessaires. La même proportion devra être consacrée à ces travaux en 2016. L'ensemble des vestiges de ce bâtiment mis au jour en 2010-2012 puis en 2014-2015 devrait ainsi être totalement préservés. Une fois la toiture de protection financée par le comité « Paphos 2017 » mise en place, avec notre accord, les enduits peints que nous avions fait déposer en 2010 et 2011 pour les préserver et les restaurer pourront être remis à leur place.

Le travail de préservation et de restauration des murs s'effectue en trois temps :

d'abord le restaurateur et son aide doivent enlever tout le liant antique entre les pierres qui constituent le mur ;

puis ils doivent créer un nouveau liant, en utilisant les mêmes ingrédients que ceux utilisés par les constructeurs antiques, à savoir de la chaux et du sable, mais ils ajoutent 1/5^{e} de ciment au mortier de façon à le rendre plus solide et durable dans le temps ;

ils comblent alors les vides entre les pierres avec ce nouveau liant **(fig. 91)** : l'application doit se faire très tôt le matin pour éviter que la chaleur ne fasse sécher le liant trop vite et qu'il ne se craquèle ;

lorsque ce nouveau liant est sec, après 48h, ils doivent le gratter pour enlever le surplus et faire en sorte que celui-ci ne soit pas plus visible que le liant antique et légèrement en creux par rapport aux pierres de la construction **(fig. 92)**.

Fig. 91. Application du nouvel enduit après retrait de l'ancien.

Fig. 92 et 93. Enlèvement au grattoir du nouvel enduit en surplus et détail.

Conclusion générale

En bref, si les travaux effectués pendant notre premier programme quadriennal de recherche ont révélé l'existence de carrières hellénistiques importantes sur la colline de *Fabrika*, puis la création par Auguste et les Antonins d'un important quartier d'époque impériale, les résultats obtenus lors de nos deux premières années de fouilles, programmées aussi bien que préventives, de ce second programme quadriennal de recherches, montrent que l'extraction de la pierre ne fut pas la seule finalité de la colline à l'époque hellénistique : celle-ci semble, en effet, avoir été également très tôt un lieu d'habitation; le théâtre témoignait de ce que la colline n'était pas qu'une carrière, mais, désormais, on commence à avoir d'autres indices urbanistiques, d'habitat, de circulation de l'eau, peut-être de bâtiments cultuels, dès l'époque hellénistique et avant les grands aménagements romains. On peut donc affirmer que la colline de *Fabrika* n'était pas seulement une des sources lithiques de la constuction de la ville hellénistique, puis un quartier important de la ville d'époque impériale, mais un quartier résidentiel de la ville hellénistique, peut-être dès la fondation de celle-ci le théâtre ayant été daté par nos collègues australiens de l'extrême fin du IV^{e} s. ou du tout début du III^{e} siècle av. J.-C.

On ne peut donc que se féliciter de la coopération scientifique avec le Département des Antiquités de Chypre en raison de la complémentarité des résultats apportés par nos fouilles programmées et par celles, préventives, que la direction de ce Département nous a demandé de conduire.

On peut se réjouir aussi du fait que le changement de Municipalité à Paphos non seulement n'a pas mis un terme à l'aide qui nous a été apportée par les moyens mécaniques importants dont nous n'aurions pu assumer le coût en plus de celui des travaux de restauration des murs, mais aussi de ce que le nouveau maire, M. Phaidonas, nous a promis une aide financière pour pouvoir effectuer une campagne de fouilles cet automne. La promesse de cette aide nous a en effet permis de répondre favorablement à la demande que nous a faite cet été le Département des Antiquités de déterminer au plus vite les limites orientales et septentrionales du bâtiment romain. Il convient effectivement que la toiture de protection qui sera réalisée par les architectes choisis par le Comité „Paphos capitale européenne de la culture 2017" réponde de façon adéquate aux nécessités de préservation de l'ensemble du bâtiment romain et ne se limite pas à la seule partie qui était visible lorsque les dits architectes ont présenté leur projet au concours en 2012. On ne peut donc que ce satifaire de ce que le dialogue ait repris entre la Mairie de Paphos et le Département des Antiquités et que notre mission en soit, en définitive, bénéficiaire dans notre collaboration avec ce dernier et avec le Comité „Paphos capitale européenne de la Culture 2017". On regrettera en revanche que le projet de création d'un centre de recherches archéologiques par ce même comité 2017 semble avoir été abandonné faute d'accord sur le choix du bâtiment avec l'Etat chypriote.

Pour finir, les actes du premier colloque international sur Paphos que nous avons organisé fin octobre 2012, en Avignon, en collaboration avec le Département des Antiquités de Chypre, sont sous presse dans la collection „ Mémoires" des éditions Ausonius à Bordeaux. Ils devraient paraître début 2016.

En Avignon, le 13 octobre 2015
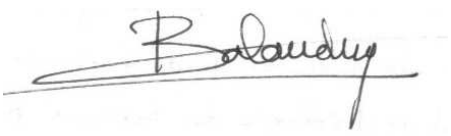
Claire Balandier